

Pour votre information :

- Les données médicales recueillies lors des consultations sont enregistrées dans une base de donnée informatisée (enregistrée à la CNIL) qui est accessible uniquement aux médecins référents et aux responsables du réseau et hébergée par un prestataire agréé données de santé.
- Elles peuvent être analysées après anonymisation à des fins d'évaluation et de recherche médicale.
- Le RPN traite les données recueillies pour le suivi de votre enfant sont anonymisées. Pour en savoir plus sur la gestion des données personnelles et pour exercer vos droits, vous pouvez vous reporter à la page "Politique de protection des données personnelles" du site du RPN. Vous pouvez aussi contacter notre délégué à la protection des données : dpo@perinat-normandie.fr

Site Internet

Réseau de Périnatalité de Normandie

<https://www.perinat-normandie.fr>



Liste des médecins référents :

Annuaire > Ressources > Médecins référents pour le suivi des enfants vulnérables (Petit... deviendra grand)

Financé par :

Pour toute information complémentaire :

N'hésitez pas à vous adresser au médecin référent de votre enfant et/ou au Réseau de Périnatalité :

Départements 14 - 50 - 61



3 rue du Docteur Laënnec
14200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR
02 31 08 33 26
rsev@perinat-normandie.fr



• **Assistante administrative :**
Gaëlle HOUYÈRE
02 53 68 26 01
houyere-g@perinat-normandie.fr



• **Puéricultrice coordinatrice :**
Laurence GUÉRIN
02 53 68 26 02
guerin-l@perinat-normandie.fr

Départements 27 - 76



33 boulevard de l'Yser
76000 ROUEN
02 32 20 53 06
rsev@perinat-normandie.fr



• **Assistante médico-administrative :**
Sylvie GANGNON
09 74 35 19 75
gangnon-s@perinat-normandie.fr



• **Infirmière coordinatrice :**
Sophie HEYLESonne
09 74 35 19 81
heylesonne-s@perinat-normandie.fr



Suivi des enfants vulnérables

"Petit... deviendra grand"

Information à destination
des familles

Suivi des enfants vulnérables

"Petit... deviendra grand"

Les objectifs de suivi :

- Surveiller étroitement le développement de votre enfant
- Dépister précocement d'éventuelles difficultés
- Proposer une prise en charge adaptée
- Permettre aux professionnels du réseau d'obtenir des informations sur le développement de votre enfant pour améliorer les prises en charge à la période néonatale et pendant le suivi.

Les groupes de suivi :

- Naissance prématurée < 33 semaines d'aménorrhée
- Poids de naissance < 1500 grammes
- Autres situations néonatales avec conséquences développementales connues : encéphalopathie néonatale, cardiopathie congénitale...

Le médecin référent qui suivra votre enfant :

- Le choix du médecin référent est libre à la sortie d'hospitalisation
- Il s'agit d'un pédiatre ou d'un médecin généraliste (hospitalier, libéral, PMI, CAMSP) ayant suivi une formation spécifique au suivi des enfants vulnérables
- Ces médecins sont répartis dans tous les départements de la région Normandie
- **Le médecin référent assurera le suivi de votre enfant selon un calendrier de consultation jusqu'aux 7 ans de votre enfant**
- Les données de chaque consultation seront intégrées dans la base informatique anonymisée du réseau

La cellule de coordination du réseau :

- L'équipe de coordination assure le bon déroulement du suivi de votre enfant
- **Elle est à votre disposition pour répondre à vos questions ou vous assister**
- Elle vous adresse le calendrier prévisionnel des consultations. La programmation des consultations est à réaliser par vous-même conjointement avec le médecin référent
- Elle vous adresse les questionnaires à remplir par vos soins ou par l'instituteur de votre enfant
- Ces questionnaires remplis seront à remettre à votre médecin référent lors de la consultation et sont essentiels à l'évaluation de votre enfant

Quelques conseils pratiques :

- Anticiper les prises de RDV (délai > 6 mois dans certains centres)
- A partir de 18 mois, les consultations peuvent être plus longues
- Votre participation à l'évaluation de votre enfant par le remplissage des questionnaires avant la consultation est essentielle

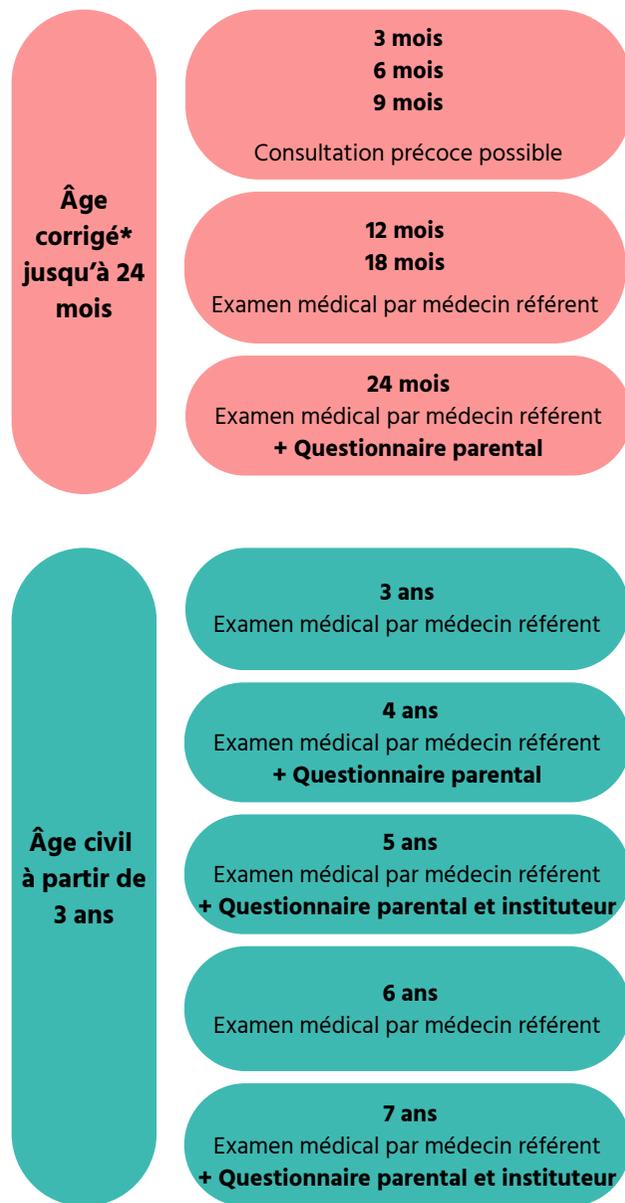
Inclusion dans le réseau de suivi :

Présenté par un professionnel lors de l'hospitalisation de votre enfant

- **La décision de participer ou non à ce suivi est libre** et vous appartient
- **Votre consentement écrit est nécessaire** à l'analyse des données d'hospitalisation et de suivi de votre enfant au moyen d'une base informatique anonymisée

De la naissance à 7 ans

CALENDRIER DE SUIVI



Âge corrigé : L'âge corrigé, c'est l'âge qu'aurait votre enfant s'il était né à la date prévue d'accouchement. Cet âge tient compte des semaines manquantes à la grossesse.